DEMANDE EMPLACEMENT MOUILLAGE

Propriétaire

Nom : …….. Prénom : …….
Adresse résidence principale : ……
Code postal : ……Ville : ……..

Tél fixe : ……Tél mobile : ……
E.Mail : ……..

Nombre de propriétaires et noms, répartition des parts :

Caractéristiques du bateau

Nom du bateau : ……
Type exact : ……
Immatriculation : ……
Puissance : ……
Longueur hors tout* : ……
Tirant d'eau : ……
Tonnage : ……

Zone de plaisance souhaitée :

☐ Garel

☐ La Landriais

***La longueur indiquée sur le titre de propriété des navires est parfois différente de la longueur réelle. Reportez-vous à la fiche technique de votre navire.**

Pièces à fournir

Copie du titre de propriété (carte de circulation ou acte de francisation)
Photocopie d'acte de vente pour les multipropriétés
Attestation d'assurance responsabilité civile du bateau en cours de validité.

Observations Toute demande incomplète ne sera prise en compte.

Il appartient à chaque demandeur de renouveler sa demande avant le 31 Janvier de l'année concernée, sous peine d'être radié au 1er Février de cette même année.

Afin d'éviter toute ambiguïté, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur et particulièrement les articles relatifs à l'attribution et à la cession des emplacements

☐ Je reconnais et m'engage sur l'honneur avoir lu et pris connaissance du présent règlement de police. *(Disponible sur le site internet de la commune et en Mairie)*

Date : Signature :

La mairie du Minihic sur Rance dont le maire est responsable de traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour une bonne gestion des mouillages, il s'agit d'une obligation légale dont le caractère est obligatoire pour traiter votre demande d'inscription. Ces données seront conservées le temps de votre inscription sur liste d'attente. Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : DPD, centre de gestion d'Ille et Vilaine, Village des collectivités, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35 236 Thorigné-Fouillard ou dpd@cdg35.fr. En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL